

	<i>Règlement actuel</i>	<i>Règlement proposé</i>	<i>Rationnel</i>
<b>4. RÉGATES RÉGIONALES</b>			
1.	4.3.2 L'alternance entre les clubs qui possèdent les installations pour la tenue d'une régates régionale est modifiée annuellement selon la méthode suivante :	Voir annexe	
<b>5. RÉGATES PROVINCIALES (COUPE DU QUÉBEC)</b>			
2.	5.3 CKQ sanctionnera qu'une seule régates provinciale de sprint et qu'une seule régates provinciale de longues distances par saison de compétition	CKQ sanctionnera qu'une seule régates provinciale de sprint <b>pour les M10, M12 et M14, qu'une seule régates provincial de sprint pour les M16, M18, Open, maître et para</b> et sanctionnera qu'une seule régates provinciale de longues distances <b>pour les M14, M16, M18, maitres et para</b> par saison de compétition	Proposé par Shawinigan Afin de se conformer aux activités réalisées depuis plusieurs années et ajouter la catégorie para au championnat de longue distance